



## ACCUSE DE RÉCÉPTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME PAR LE COLLÈGE COMMUNAL DE FLOREFFE

(Art. D.IV.33 du Code du Développement Territorial)

## Objet de la demande:

la création d'une zone de stationnement en latéral pour PMR en régularisation du PU 3475 Adresse et références cadastrales du terrain concerné par le projet :

Rue Arthur-Patiny, 9 à 5150 Floreffe Division 1, section B numéro 99H

Date du récépissé ou de la réception du dossier envoyé : 13/12/2023

Référence du dossier à la Commune de Floreffe:

Permis d'urbanisme – n° 3617

Considérant qu'au vu de la notice et au regard de l'ensemble des critères de sélection pertinents visés à l'article D.66§2 du Livre 1<sup>er</sup> du Code de l'environnement tel que modifié, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement ; qu'une étude d'incidences n'était pas requise compte tenu du fait que :

- le projet s'inscrit dans le périmètre du village de Floreffe en zone affectée à l'habitat ; que la nature du projet devrait trouver à s'intégrer dans un contexte résidentiel ;

- le projet porte sur la création d'une zone de stationnement en latéral pour PMR en régularisation du PU 3475 qui n'aura pas d'impact significatif sur le contexte paysager local ;

- la notice ne mentionne aucun impact sur les biens matériels, la mobilité et le patrimoine culturel ;
- le projet n'est pas susceptible de générer des eaux usées et ne s'inscrit pas dans ou aux abords d'un milieu sensible connu pour ses qualités hydrologique, géologique ou biologique ;
- la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, ne relève aucune incompatibilité avec le voisinage et aucun impact significatif sur le sol, l'eau, l'air, et le climat ;

Floreffe, le 28 décembre 2023

Pour le collège communal, la personne déléguée

David PYNNAERT Conseiller en aménagement du territoire

Administration communale de Floreffe Rue Romedenne, 9 5150 Floreffe

BELFIUS IBAN: BE930910.0052.7667 BIC: GKCCBEBB **28** 081/44.71.10

**081/44.17.68** 

info@floreffe.be

Horaire: Nos bureaux sont ouverts:

Du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00

Les lundi, mercredi, vendredi de 13h00 à 16h30

Le samedi de 9h00 à 12h00